

Le Challenge de Startups Secteurs d'Avenir | Accueil

Appel aux startups œuvrant pour un monde plus vert et plus humain !

Le Challenge Startups Secteurs d'Avenir 2023 est ouvert ! Les startups engagées et innovantes sont invitées à participer pour tenter de remporter un an d'incubation au sein du Cnam Incubateur à Paris, ainsi qu'une opportunité de bénéficier jusqu'à 30 000 € de subvention !

Pourquoi Participer ?

- Mentorat Individuel : Profitez de l'accompagnement de notre équipe dirigeante, enseignants-chercheurs de nos laboratoires et réseau de mentors.
- Networking : Présentez votre projet à des investisseurs, médias et acteurs clés de la RSE et de l'innovation.
- Financement : Bénéficiez d'un accompagnement de notre incubateur labellisé Fonds Parisien pour l'Innovation pour solliciter cette subvention allant jusqu'à 30 000 €.
- Espaces de travail collaboratifs : Immergez-vous dans un environnement propice à l'innovation et à la collaboration.

Que vous soyez spécialiste en technologie, énergie renouvelable ou économie circulaire, si votre startup est ambitieuse, innovante et à impact, nous voulons vous aider à faire éclore votre projet !

Candidatez via le **Formulaire de candidature Challenge Startups Secteurs d'Avenir** à nous renvoyer à l'adresse incubateur@cnam.fr

Date limite de candidature : 30/11/2023

Comité de sélection : 05/12/2023

Nous avons hâte de construire ensemble la suite de votre projet !

Subvention Fonds Parisien pour l'Innovation (FPI) : Accélérez votre Startup avec le Challenge Startups Secteurs d'Avenir

Le Cnam Incubateur est labellisé Fonds Parisien pour l'innovation, ce label permet à nos startups incubées dans le cadre du Challenge Startups Secteurs d'Avenir de bénéficier jusqu'à 30 000€ de subvention.

Conditions d'Éligibilité :

- Un projet à caractère innovant à dimension écologique et/ou sociale
- Moins de 3 années d'existence
- Etre immatriculé à Paris, ou en Île-de-France avec un établissement secondaire parisien
- Un minimum de 15 000 euros de fonds propres pour les structures de moins d'un an (30 000 euros pour celles de plus d'un an)

Vous répondez aux critères ? Candidatez dès maintenant ⇒ **Formulaire de candidature Challenge Startups Secteurs d'Avenir**

Les étapes pour intégrer notre incubateur



Formulaire de candidature à compléter



Comité de sélection de l'incubateur

L'incubation au Cnam

- Conseils individuels
- Formations pratiques
- Rendez-vous avec nos experts thématiques et techniques
- Accès à nos Bases de données entreprises et journalistes
- Audit R&D par nos laboratoires de recherche
- Mises en relation avec nos partenaires (BA, fonds d'investissement)
- Service Business Development
- Auto-évaluation guidée à la RSE (mesurer l'impact)

Les Secteurs d'Avenir

Vous avez un projet innovant à fort potentiel en lien avec la transition écologique, environnementale et sociétale ?

Vous voulez en savoir plus sur le **programme d'incubation**, [découvrez le ici](#).

Notre agenda

EVÉNEMENTS CNAM INCUBATEUR
REUNION INFORMATION CNAM INCUBATEUR
13 novembre 2023

Candidature simplifiée

Si vous avez des questions complémentaires, voici notre e-mail: incubateur@cnam.fr

Remplissez le [formulaire](#) en moins de 10 minutes !

<https://www.cnam-incubateur.fr/le-challenge-de-startups-secteurs-d-avenir-accueil-1309453.kjsp?RH=1480522628594>